Publié le 07/10/2010 à 13:07 AFP

**Retraites: "un pas en avant" mais le projet reste "insatisfaisant" pour la CFDT**



La CFDT a estimé que les concessions gouvernementales sur les retraites annoncées jeudi au Sénat constituaient "un pas en avant" mais que le projet de loi demeurait "très insatisfaisant".

La CFDT a estimé que les concessions gouvernementales sur les retraites annoncées jeudi au Sénat constituaient "un pas en avant" mais que le projet de loi demeurait "très insatisfaisant".

Le maintien de la possibilité de partir à la retraite à 65 ans sans décote pour les parents de trois enfants, à condition qu'ils aient arrêté leur activité après la naissance d'un de leurs enfants "constitue un pas en avant qui contribue à réduire les inégalités du projet de réforme des retraites", a déclaré dans un communiqué Jean-Louis Malys, responsable des retraites à la confédération.

"Les mères de familles nombreuses seront les principales bénéficiaires de cette mesure", relève Jean-Louis Malys.

Il note toutefois que cette disposition "est prévue pour une période de cinq ans seulement" et qu'"elle laisse de côté les personnes qui ont connu des interruptions de carrière subies, liées au chômage et à la précarité".

La CFDT, ajoute le communiqué, juge "pertinent" que le financement de cette mesure s'appuie sur les revenus du capital. Mais cela "ne modifie pas l'équilibre global de la réforme qui reste très insatisfaisant", conclut le texte.